

Page: 1/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées :

Détergent.

Odorisant.

Utilisations déconseillées : aucune, à notre connaissance.

- · Emploi de la substance / de la préparation : mélange
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

**ACTION PIN** 

ZI de Cazalieu

CS 60030

40260 CASTETS

**FRANCE** 

tel: 33-(0)-558550700 fax: 33-(0)-558550707 fds@action-pin.fr

- · Service chargé des renseignements: Commercial
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Conseils de prudence
- P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
- P102: Tenir hors de portée des enfants
- · Indications complémentaires:

Ce Détergent sans allergène ne contient pas d'allergène étiquetable selon le Règlement (CE) n°648/2004 relatif aux détergents, et à ses modifications successives.

- · 2.3 Autres dangers
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Préparation nettoyante et surodorante.

(suite page 2)

FR ·

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

#### Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

	(suite de l	a page 1)
· Composants dangereux:		
CAS: 68891-38-3 NLP: 500-234-8 Reg.nr.: 01-2119488639-16	Lauryl ether sulfate de sodium Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	1-2%
CAS: 26183-52-8 Reg.nr.: 01-2119613039-45	Deceth-6 Eye Dam. 1, H318;  Acute Tox. 4, H302	2-4%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la rubrique 16.

Le n°CAS 68891-38-3 et le n°CAS 26183-52-8 ont des valeurs limites spécifiques.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Ne pas laisser les sujets sans surveillance.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Enlever les lentilles de contact.

· Après ingestion:

Si la personne est consciente, rincer la bouche.

Laisser à jeun. Ne pas faire vomir.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- $\cdot$  4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO2)

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Equipement de protection individuel.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas jeter directement dans l'environnement.
- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter la rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter la rubrique 8.

(suite page 3)

FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

### Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans l'emballage d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Température maximale de stockage : < 35° C

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés

Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection des mains:

Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des gants conseillé lors du transvasement Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Recommandé: caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et est à respecter.

- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

ED

(suite page 4)

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022 Date d'impression: 18.08.2022

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

(suite de la page 3)

## DIIDDIOUE O. Propriétée physiques et chimier

9.1 Informations sur les propriétés physiques et ch	nimianos ossontiollos
7.1 Injormations sur les propriétes physiques et ch Indications générales.	umiques essentiettes
État physique	Liquide.
Couleur:	Incolore
Odeur:	Florale
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et	
intervalle d'ébullition	100°C (eau)
Inflammabilité	Le mélange n'est pas inflammable.
Point d'éclair:	>80 °C
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20 ℃	9-10
Viscosité:	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau:	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Sans objet.
Pression de vapeur:	2,3 kPa (eau)
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,012 g/cm <sup>3</sup>
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Aspect:	1
Forme:	Liquide limpide-légèrement opalescent
Informations concernant les classes de danger	
physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Liquides injummaties Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz	neam
inflammables au contact de l'eau	néant
injummables au contact de 1 eau Liquides comburants	néant
Liquides comburants Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
reroxyaes organiques Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	
Substances ou meunges corrostys pour les melaux	i neant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique

· Explosibles désensibilisés

- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

néant

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

#### Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 68891-38-3 Lauryl ether sulfate de sodium

Oral LD50 >2.000 mg/kg (rat)

CAS: 26183-52-8 Deceth-6

Oral LD50 500 mg/kg (ATE)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicocinétique, métabolisme et distribution données non disponibles à ce jour
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) données non disponibles à ce jour
- · Toxicité par administration répétée données non disponibles à ce jour
- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

## CAS: 68891-38-3 Lauryl ether sulfate de sodium

EC0 >100 mg/l (bacteries)

LC50 >10-100 mg/l (poisson)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: données non disponibles à ce jour
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- $\cdot \textit{Autres indications \'ecologiques:}$
- · Indications générales:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

FR ·

(suite page 6)

#### *Page : 6/7*

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Elimination du produit/de l'emballage

Recycler ou éliminer l'emballage par un collecteur ou un organisme agréé.

· Code déchet:

07 06 : dechet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques 20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses

15 01 10\*: Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Eau

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable. néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Polluant marin:	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.		
· ''Règlement type'' de l'ONU:	néant	

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Références législatives :

- · Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006 Contient parmi d'autres constituants:
- · 5% ou plus, mais moins de 15%: agents de surfaces non ioniques
- · moins de 5%: agents de surface anioniques parfum

(suite page 7)

FR

Page : 7/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 18.08.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2) Révision: 18.08.2022

#### Nom du produit: LE VRAI PROFESSIONNEL CLEAN SAFE NETTOYANT ODORISANT CONCENTRE

(suite de la page 6)

#### · Règlement REACh (CE) n°1907/2006:

Substances en annexes XIV (autorisation) et XVII (restriction) : aucune substance n'est reprise dans ces annexes.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. 218184-K2

#### · Phrases R et/ou H pertinentes:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Service établissant la fiche technique: Marketing
- · Date de la version précédente: 23.01.2020
- · Numéro de la version précédente: 2
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente

Mise à jour selon le Règlement (UE) 2020/878.

Version CLP 1.3

- FR